

GUIDE DE L'ÉLÈVE

Centre d'éducation des adultes de Bellechasse

Bienveillance - Bien-être - Engagement

2021-2022



Centre d'éducation
des adultes de
Bellechasse

Centre
de services scolaire
de la Côte-du-Sud

Québec 

Table des matières

HORAIRE	4
SERVICES DISPONIBLES AU CENTRE	5
NUMÉROS DE TÉLÉPHONE IMPORTANTS	7
RÈGLES DE VIE	8
Fréquentation scolaire	8
Présence aux cours	8
Profil scolaire	8
Téléphone cellulaire.....	9
Loi concernant la lutte contre le tabagisme (projet de loi 44)	9
Manquement majeur.....	11
Mesures sanitaires.....	11
Violence et intimidation	11
Règlement-cadre sur les psychotropes.....	11
Accès aux lieux de formation.....	13
Affichage, vente et sollicitation	13
Casiers	13
Stationnement	13
Tenue vestimentaire.....	13
Transport scolaire	13
Prêt de matériel technologique	14
Accès aux technologies	14
Procédure pour se connecter à Mozaïk.....	14
Procédure pour se connecter à TEAMS	16
CHARTRE DE LA CITOYENNETÉ À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE.....	18
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	20
COVID-19.....	20
Frais de session	20
Politique lors des tempêtes	21
Bris de matériel.....	22
Santé et bien-être	22
Accident	22
Incendie ou intervention en cas de crise	22
Prêt de livre à la bibliothèque.....	22

Trajectoire de services	23
CONTRAT D'ENGAGEMENT	24
Informations préliminaires à la demande d'évaluation/examen	25
Préparation à la demande d'évaluation/examen	25
Demande d'évaluation/examen	25
Politique relative à l'évaluation/examen (se référer aux normes et modalités du centre)	25
Règles et fonctionnement de la salle d'examens	26
Règles générales d'obtention du diplôme d'études secondaires.....	27
MATIÈRES SCOLAIRES ET NOTATION DE L'ÉVALUATION	28
CALENDRIER SCOLAIRE 2021-2022	37

IDENTIFICATION DE L'ÉLÈVE : _____

COORDONNÉES DU CENTRE

C.E.A. de Bellechasse, 189, rue Principale, Saint-Gervais (Québec) G0R 3C0

☎ : 418 887-1308 📠 : 418 887-1310

@: fgbellechasse@cscotesud.qc.ca Site Internet : www.ceabellechasse.ca

HORAIRE

		3 ^{ème} ÉTAGE	4 ^{ème} ÉTAGE
AM	Période 1	8 h 10 à 9 h 10	
	Pause	9 h 10 à 9 h 15	
	Période 2	9 h 15 à 10 h 10	9 h 15 à 10 h 30
	Pause	10 h 10 à 10 h 20	10 h 30 à 10 h 40
	Période 3	10 h 20 à 11 h 55	10 h 40 à 12 h
	Dîner	11 h 55 à 12 h 45	12 h à 12 h 50
PM	Période 4	12 h 45 à 14 h	12 h 50 à 14 h 20
	Pause	14 h à 14 h 10	14 h 20 à 14 h 30
	Période 5	14 h 10 à 15 h 25	14 h 30 à 15 h 30

HORAIRE DES EXAMENS MARDI ET JEUDI 9 H À 13 H

Votre Guide de l'élève est un outil précieux afin de vous référer aux différentes informations utiles. Vous y trouverez :

- ✓ Les numéros de téléphone de différents organismes;
- ✓ Les services disponibles au Centre;
- ✓ Les règles de vie;
- ✓ Plusieurs renseignements supplémentaires;
- ✓ Un contrat d'engagement pour tous les élèves;
- ✓ Une liste des matières scolaires et la notation des évaluations;
- ✓ Le calendrier scolaire 2021-2022 pour le transport et pour les examens

SERVICES DISPONIBLES AU CENTRE



CONSEILLÈRE D'ORIENTATION

France Audet # 2903

franceaudet@cscotesud.qc.ca

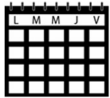
- ✓ T'aide à définir ton projet de vie par les rencontres individuelles ou de groupes
- ✓ T'accompagne dans ta démarche de demande d'admission et d'aide financière



DIRECTIONS

Jacqueline Labbé, directrice # 8493
Chantal Rioux, directrice adjointe # 2901

- ✓ T'accueillent
- ✓ T'accompagnent à la recherche de solutions pour toutes situations particulières
- ✓ T'assurent un milieu sain et sécuritaire



TECHNICIENNE EN ORGANISATION SCOLAIRE

Danielle Boutin # 2902

danielle.boutin@cscotesud.qc.ca

- ✓ Organise ton horaire
- ✓ Transmet tes résultats au ministère
- ✓ Effectue les changements d'horaire
- ✓ Gère les cartes d'embarquement pour l'autobus
- ✓ S'occupe de l'inscription des cours sur mesure
- ✓ S'occupe de la francisation et de l'insertion sociale et socioprofessionnelle



ENSEIGNANTS # 2904

Amélie Aubin, anglais

Julie Desjardins, mathématiques-sciences, informatique, français
Karolanne Felteau, français, histoire, informatique
Valérie Furois, mathématiques sciences, informatique
Christina Macomeau, français, histoire, informatique
Lucie Miville-Deschênes, français, mathématique
Josée St-Georges, mathématiques-sciences, informatique, français



SECRÉTAIRE

Johanne Turcotte # 2900

johanne.turcotte@cscotesud.qc.ca

- ✓ T'informe sur les services et les activités
- ✓ Te dirige vers le service approprié
- ✓ T'accueille au secrétariat pour l'achat de tes livres
- ✓ S'occupe de l'administration du Centre



SURVEILLANTE D'EXAMEN

Audrey Bélanger-Boutin # 2908

audrey.belangerboutin@cscotesud.qc.ca

- ✓ T'accueille lors de la passation de tes examens
- ✓ T'explique les règles et le fonctionnement de la salle d'examen
- ✓ S'occupe de la sanction des examens en collaboration avec France Audet.



TECHNICIEN EN LOISIRS

Maxime Marian en remplacement
d'Andréanne Beaupré # 2909
maxime.marian@cscotesud.qc.ca

- ✓ T'aide à rendre ton milieu de vie dynamique
- ✓ T'aide à bien t'intégrer dans la vie scolaire
- ✓ T'aide à développer différentes activités, ateliers et conférences
- ✓ T'aide à vivre de belles réussites et des aventures trippantes



PSYCHOÉDUCATRICE

Emmanuelle Lemay # 2905
emmanuelle.lemay@cscotesud.qc.ca

- ✓ T'accompagne lorsque tu vis des difficultés et des obstacles qui nuisent à ton cheminement
- ✓ Peut t'offrir un service concernant la consommation et la prévention de la toxicomanie
- ✓ Te guide vers des services internes et externes
- ✓ T'aide à entrer en contact avec un intervenant social du CISSS si tu en fais la demande



INFIRMIÈRE

Brigitte Gagnon # 2705/#3706

- ✓ Mise à jour du statut vaccinal
- ✓ Dépistage des ITSS
- ✓ Rencontre individuelle pour tout problème de santé
- ✓ Prescription, contraception hormonale



SOUTIEN PÉDAGOGIQUE

Rosalie Labbé # 2904
rosalie.labbe@cscotesud.qc.ca

- ✓ T'accompagne dans tes apprentissages
- ✓ T'aide à acquérir de meilleures méthodes de travail en te proposant des stratégies susceptibles de t'aider lorsque tu vis des difficultés avec certaines notions

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE IMPORTANTS

A	ADOberge Chaudière-Appalaches (hébergement dépannage jeunesse)	834-3603
	Alpha Bellechasse	885-1587
	Allô-Prof	1-888-776-4455
	Anorexie et boulimie Québec	1-800-630-0907
	À Tire-d'Aile (Service d'aide pour femmes et adolescentes contre les agressions à caractère sexuel)	1-866-835-8342
C	Carrefour Employabilité – Travail de rue (Le)	887-7117
	Centre Anti-poison	1-800-463-5060
	Centre Femmes de Bellechasse	883-3633
	Centre local d'emploi (CLE)	883-3307
	C.L.S.C. Bellechasse	883-2227
	Contrevent (parents et amis de personnes ayant des difficultés de santé mentale)	835-1967 1-888-835-1967
D	DPJ Chaudière-Appalaches (signalement)	1-800-461-9331
	Drogue-alcool (aide et référence)	1-800-265-2626
G	GRIS Chaudière-Appalaches	903-7878
H	Homosexualité (Gai-écoute maintenant INTERLIGNE)	1-888-505-1010
	Hôtel-Dieu de Lévis	835-7121
I	Info santé Bellechasse	811 ou 883-5080 1-800-560-5080
M	Maison de la Famille de Bellechasse	883-3101
	Maison d'hébergement (Violence conjugale et familiale) - Jonction pour Elle	833-8002
P	Partage au masculin Saint-Lazare	835-9444
S	S.O.S. grossesse	1-877-662-9666
	S.O.S. violence conjugale	1-800-363-9010
	Sûreté du Québec (police)	887-4058
T	Tel-Jeunes	1-800-263-2266
	Trajectoire Emploi (anciennement Passage Travail Rive-Sud)	833-7122
U	Urgence détresse : aide service de crise suicide	1-866-277-3553
	Urgence organisme	211

Pour obtenir des informations sur 1 500 métiers et professions : www.monemploi.com

Demandes de prêts et bourses : www.afe.gouv.qc.ca

CEA de Bellechasse : www.ceabellechasse.ca



Allô prof : des services GRATUITS d'aide aux devoirs offerts partout au Québec!

Téléphone 1-888-776-4455
Internet www.alloprof.qc.ca

RÈGLES DE VIE

Fréquentation scolaire

Les élèves qui s'inscrivent déterminent le nombre d'heures par semaine qu'ils souhaitent avoir à leur horaire. Cet horaire sera établi selon les disponibilités du Centre. Les élèves présentant une preuve d'emploi peuvent avoir un horaire adapté.

Toute demande de changement d'horaire doit être adressée auprès de la conseillère d'orientation **au plus tard le jeudi à 16 h de chaque semaine**. Le changement d'horaire sera effectif au début de la semaine suivante.

Veillez signaler tout changement d'adresse et de numéro de téléphone dans les plus brefs délais puisque votre relevé de notes sera envoyé à l'adresse figurant à votre dossier scolaire. Le paiement pour l'achat des livres se fait en argent comptant ou par chèque. Le crédit n'est pas disponible.

Présence aux cours

L'équipe du CEA de Bellechasse encourage votre présence au cours selon votre horaire. Dans la mesure où votre temps d'absence est jugé excessif, que les retards, les circulations et les départs hâtifs sont fréquents, votre situation fera l'objet d'une analyse par les membres du comité d'encadrement. Dans le cas d'un élève mineur, un appel au titulaire de l'autorité parentale sera également effectué.



Si vous cumulez **5 jours consécutifs d'absence selon votre horaire**, vous serez considéré comme ayant abandonné votre formation. Dans le cas d'un élève mineur, le titulaire de l'autorité parentale sera avisé. Pour une réinscription, la demande doit être adressée auprès de la conseillère d'orientation au plus tard **le jeudi à 16 h de chaque semaine**. La réinscription sera effective au début de la semaine suivante.

Lors de votre départ du Centre, il est important d'aviser la conseillère d'orientation, de remettre le matériel emprunté et de vider votre casier en mentionnant à la technicienne en organisation scolaire le numéro de casier qui deviendra disponible.

Profil scolaire

Vous avez en tout temps accès à votre profil scolaire sur Mozaïk.

Téléphone cellulaire

Ces appareils nuisent souvent à l'atteinte des objectifs du cours. Si vous devez avoir votre téléphone, celui-ci doit être sur le mode vibration et aucune conversation ne peut s'effectuer en classe. Le but est de respecter le climat de travail. Une utilisation excessive du cellulaire fera l'objet d'une analyse par les membres du comité d'encadrement.

Loi concernant la lutte contre le tabagisme (projet de loi 44)

Depuis le 26 mai 2016, il est **strictement interdit** de fumer sur **tous les terrains et stationnements** des établissements d'enseignement du Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud (primaire, secondaire, **formation générale des adultes** et formation professionnelle). Cette loi s'applique en tout temps : 24 heures par jour, 365 jours par année.

Cela signifie qu'il est aussi interdit de fumer dans un véhicule automobile stationné sur le terrain du Centre d'éducation des adultes de Bellechasse. De même, lors de sorties éducatives ou d'activités scolaires, il est interdit de fumer sur les terrains sportifs et les terrains de jeux.

La cigarette électronique et tous les autres dispositifs de même nature, y compris leurs composantes et leurs accessoires, sont maintenant soumis aux mêmes règles que les produits du tabac.

Mesures en vigueur

- ✓ Il sera interdit à tout adulte d'acheter du tabac pour un mineur.
- ✓ Il sera interdit de fumer dans un rayon de 9 mètres :
 - de toute porte et de toute fenêtre qui s'ouvre,
 - de prises d'air communiquant avec un lieu fermé où il est interdit de fumer.

Règles du Centre

1^{re} étape : Avertissements oraux et rappel des mesures en vigueur en lien avec la loi.

2^e étape : Rapport d'intervention avec signature de l'élève et celle de l'autorité parentale si élève mineur.

3^e étape : Suspension de deux jours par la direction.

4^e étape : La direction évaluera la situation.

Infractions et amendes prévues par la loi¹

Le montant des amendes liées aux différentes infractions prévues à la Loi a été augmenté. Le tableau suivant présente les infractions qui sont passibles d'une amende imposée depuis le 26 novembre 2015.

Infractions prévues par la loi	Amendes en vigueur
✓ Fumer dans un lieu où il est interdit de le faire	250 \$ à 750 \$ Récidive : 500 \$ à 1 500 \$
Pour une personne mineure : ✓ Acheter du tabac pour soi-même ou pour autrui ✓ Se présenter faussement comme une personne majeure pour acheter du tabac	100 \$
Pour une personne majeure : ✓ Acheter du tabac pour une personne mineure	500 \$ à 1 500 \$ Récidive : 1 000 \$ à 3 000 \$
✓ Fournir du tabac à une personne mineure sur les terrains et dans les locaux ou les bâtiments mis à la disposition d'une école	500 \$ à 1 500 \$ Récidive : 1 000 \$ à 3 000 \$
✓ Enlever, endommager ou modifier une affiche : • indiquant qu'il est interdit de fumer dans un lieu • indiquant qu'il est interdit de vendre du tabac à des mineurs concernant la mise en garde sur les effets du tabagisme	500 \$ à 1 500 \$ Récidive : 1 000 \$ à 3 000 \$

¹ Source : <http://sante.gouv.qc.ca/programmes-et-mesures-daide/loi-concernant-la-lutte-contre-le-tabagisme/>

Manquement majeur

Tout manquement majeur entraîne une suspension automatique du Centre. De plus, certaines situations pourraient faire l'objet de plaintes dans le cadre du Code criminel ou Code civil.

Voici la définition d'un manquement majeur et des exemples :

Comportement de l'élève qui constitue une atteinte grave au bien-être physique et psychologique d'une personne ou d'un groupe de personnes et qui contrevient au bon déroulement de la vie scolaire.

Types de manquements majeurs

- ✓ Intimidation
- ✓ Possession, consommation ou vente de psychotropes
- ✓ Violence verbale
- ✓ Violence physique
- ✓ Diffusion d'information diffamatoire
- ✓ Vol, vandalisme
- ✓ Prise de photos et de vidéos d'autrui sans consentement

Mesures sanitaires

La santé publique du Québec met en place des mesures sanitaires afin de limiter la propagation de virus et de bactéries.

****Vous devez respecter ces consignes en tout temps pour votre santé et celle des autres.**




Le non-respect de l'une de ces mesures fera l'objet d'une analyse par les membres du comité d'encadrement.

Violence et intimidation

Le Centre s'engage à assurer un environnement sécuritaire, agréable et accueillant pour tous. Afin de contrer l'intimidation et la violence, nous assurerons un suivi à chacune des situations. Vous êtes invités à dénoncer toute situation particulière par courriel ceabellechasse@cscstesud.qc.ca, ou en discutant avec un adulte du Centre (Conversation privée par Teams).

Règlement-cadre sur les psychotropes

Toute possession, consommation ou vente de boissons alcoolisées ou de drogues est interdite à l'intérieur ou sur les lieux du CEA de Bellechasse. Tout manquement à ce règlement amène une suspension selon les modalités définies pour chacun des cas (voir le règlement-cadre du centre de services scolaire à la page suivante

	Ordre d'enseignement	Premier événement		Deuxième événement	
		Démarche	Mesure d'aide	Démarche	Mesure d'aide
1. Consommation/ État de consommation		<ol style="list-style-type: none"> L'intervenant qui surprend l'élève à consommer, applique une intervention directe (arrêt d'agir, retrait à vue) et rédige le rapport d'événement. Rencontre de l'élève avec la direction. Suspension à l'externe pour une période indéterminée. Appel aux parents* selon le cas. 	<ul style="list-style-type: none"> Information sur le règlement-cadre et aspects légaux. DEP-ADO ou DEBA Référence à un professionnel de l'établissement scolaire, du réseau de la santé ou d'un organisme de la communauté. 	<ol style="list-style-type: none"> L'intervenant qui surprend l'élève à consommer, applique une intervention directe (arrêt d'agir, retrait à vue) et rédige le rapport d'événement. Appel/intervention policière et signalement DPJ si moins de 18 ans. Appel aux parents* selon le cas. Expulsion de tous les établissements de la C.S.C.S. 	- Aucune mesure d'aide de la C.S.C.S.
2. Possession - Accessoires (matériel) ² - Produits (substances)		<ol style="list-style-type: none"> L'intervenant qui surprend l'élève à consommer, applique une intervention directe (arrêt d'agir, retrait à vue) et rédige le rapport d'événement. Rencontre de l'élève avec la direction. Confiscation du matériel/substances. Plainte policière et signalement DPJ si moins de 18 ans. Suspension à l'externe pour une période indéterminée. Appel aux parents, selon le cas. 	<ul style="list-style-type: none"> Information sur le règlement-cadre et aspects légaux. DEP-ADO ou DEBA Référence à un professionnel de l'établissement scolaire, du réseau de la santé ou d'un organisme de la communauté. 	<ol style="list-style-type: none"> L'intervenant qui surprend l'élève à consommer, applique une intervention directe (arrêt d'agir, retrait à vue) et rédige le rapport d'événement. Appel/intervention policière et signalement DPJ si moins de 18 ans Appel aux parents* selon le cas. Expulsion de tous les établissements de la C.S.C.S. 	- Aucune mesure d'aide de la C.S.C.S.
3. Possession dans le but d'en faire le trafic		<ol style="list-style-type: none"> L'intervenant qui surprend l'élève à consommer, applique une intervention directe (arrêt d'agir, retrait à vue) et rédige le rapport d'événement. Plainte policière et signalement DPJ si moins de 18 ans. Expulsion de tous les établissements de la C.S.C.S. 	- Aucune mesure d'aide provenant de la C.S.C.S.		

² Lorsque le matériel/accessoires ne sont pas souillés, l'intervention policière ne s'applique pas. Les fautes sont cumulatives, d'année en année, mais la suspension d'un élève ne peut excéder l'année scolaire en cours. Lors de la prochaine année scolaire, le retour de l'élève sera conditionnel à une entente préalable avec le directeur, les parents* et l'élève. Dans le cas d'une récidive suite à la réintégration de l'élève, celui-ci sera immédiatement expulsé de tous les établissements de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud. *Pour le jeune qui arrive de l'externe et qui est connu pour un passé lié à la consommation, des interventions préventives doivent être mises en place dès son intégration scolaire. Dans tous les cas, le jugement du directeur* doit prévaloir selon la gravité de la situation.

J'ai pris connaissance du contenu de ce règlement-cadre sur les psychotropes et de toutes ses implications.

Signatures :

Élève

Parents

* Dans le présent document, l'utilisation du terme « parents » est synonyme du titulaire de l'autorité parentale. *Dans le présent document, le genre masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte. Révision avril 2019

Accès aux lieux de formation

Seuls les élèves inscrits au CEA de Bellechasse peuvent se retrouver sur les lieux et dans l'établissement. Aussi, l'élève inscrit n'est pas autorisé à demeurer sur les lieux en dehors de son horaire ou s'il n'assiste pas à son cours. Aucun déplacement inapproprié n'est toléré à l'intérieur et sur le terrain du Centre. L'arrivée le matin ne peut se faire avant l'ouverture à 8 h.

La porte d'entrée étant automatisée, le respect de l'horaire de l'ouverture de la porte est demandé. En cas de retard **exceptionnel**, vous pouvez utiliser l'interphone. Un membre du personnel vous répondra.

Affichage, vente et sollicitation

Toute publicité écrite ou verbale, touchant la vente de biens ou de services, doit être autorisée et signée par la direction du Centre. Il en est de même pour toute vente ou sollicitation financière auprès de notre clientèle.

Casiers

Des casiers sont mis à votre disposition. Le Centre n'est pas responsable des objets volés. Vous devez installer un cadenas pour en assurer la sécurité. N'oubliez pas de le retirer lors de votre départ du CEA de Bellechasse, sinon il sera coupé et son contenu sera récupéré pour une période d'un mois.

Stationnement

Par mesure de sécurité, chacun est responsable de garer son véhicule de façon à permettre l'accès à l'établissement lors de situations d'urgence (accident, incendie, etc.). Si tel n'était pas le cas, des frais de remorquage pourraient être exigés.

Nous vous prions de stationner votre véhicule selon les espaces indiqués, car le Centre n'est pas responsable des accidents et/ou des bris (ex. : chutes de glace). Faites toujours preuve de civisme, car des mesures judiciaires pourraient alors être entreprises (ex. : conduite dangereuse, droit de passage, bruit de pneus, etc.).

Tenue vestimentaire

L'élève doit se présenter au Centre dans une tenue vestimentaire propre et convenable. Cette tenue doit aussi correspondre à des normes d'éthique en accord avec le milieu éducatif dans lequel vous vivez.

Transport scolaire

En principe, l'adulte n'a plus accès au transport scolaire. Cependant, lorsque des places sont disponibles, le centre des services scolaires accepte de transporter les élèves adultes.

Des laissez-passer sont en vente au local 201 au prix de 20 \$ par mois pour les élèves majeurs. Vous devez présenter votre laissez-passer au chauffeur d'autobus pour pouvoir monter à bord de son véhicule. Lorsque vous effectuez un transfert d'autobus, vous devez présenter à nouveau votre laissez-passer.

Attention : Le transport est fonctionnel les jours de classe selon le calendrier du secteur des jeunes seulement (primaire et secondaire). Comme le calendrier scolaire au secteur des adultes est différent, il y aura des jours où il n'y aura pas de transport scolaire à votre disposition (voir calendrier de transport à la fin du document). **Il vous faudra donc prévoir un autre moyen de transport pour vous rendre au Centre.**

Le transport scolaire est un privilège. Un comportement inadéquat à bord de l'autobus ou sur les lieux du transfert d'autobus fait en sorte que l'élève peut perdre cet avantage selon la gravité de la situation.

Prêt de matériel technologique

Le Centre met à la disposition des élèves un appareil technologique avec étui et adaptateur électrique. L'élève signe un contrat de prêt et s'engage à en prendre soin et l'utiliser uniquement pour répondre aux apprentissages scolaires. Des frais seront exigés en cas de perte de l'appareil ou s'il y a apparence de négligence de la part de l'élève. L'appareil demeure en tout temps la propriété du Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud et son retour peut être exigé en tout temps.

Accès aux technologies

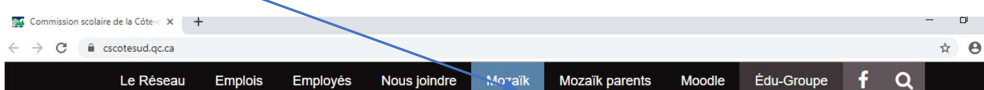
L'élève reçoit lors de l'entrée en formation son code utilisateur et son mot de passe pour avoir accès au réseau du Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud lorsqu'il utilise un portable du Centre. Afin de bien utiliser les outils technologiques mis à la disposition des élèves, voici les procédures suivantes :

Procédure pour se connecter à Mozaik

Mozaik est le nom du nouveau portail en remplacement d'Édu-Groupe.

Se rendre sur le site de la CS

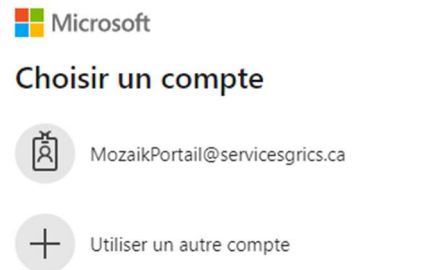
Choisir **Mozaik**



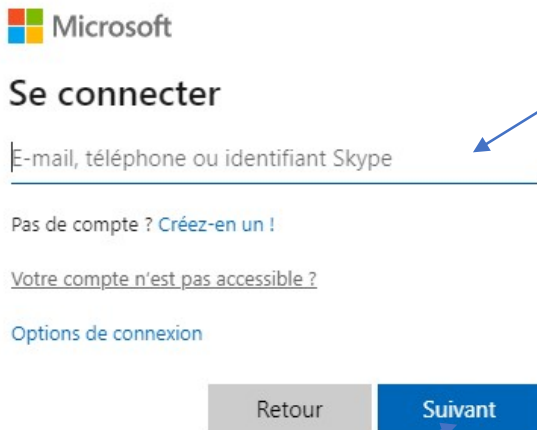
Cliquer sur **Se connecter**



Cliquer sur **Utiliser un autre compte**



Inscrire votre numéro de fiche@cscotesua.qc.ca (le numero de fiche correspond à votre code utilisateur reçu lors de votre entrée en formation soit 7 chiffres)



Cliquer sur **Suivant**

Entrer le mot de passe et cliquer sur **Se connecter**



← mozaikportail@servicesgrics.ca

Entrez le mot de passe

.....|

[J'ai oublié mon mot de passe](#)

Se connecter



mozaikportail@servicesgrics.ca

Rester connecté ?

Cela vous permet de réduire le nombre de fois où vous êtes invité à vous connecter.

Ne plus afficher ce message

Non

Oui

Cliquer sur **Non**

Une fois connecté, l'élève est en mesure de consulter tout ce qui concerne sa vie scolaire, son parcours et autres.

[Vie scolaire](#)

[Parcours académique](#)

[Ressources](#)

[Finances](#)

[Horaire](#) – [Messages](#) [Profil](#) – [Résultats](#) – [Absences](#)

[Informations](#) [supplémentaires](#)

[Relevés](#)

[fiscaux](#)

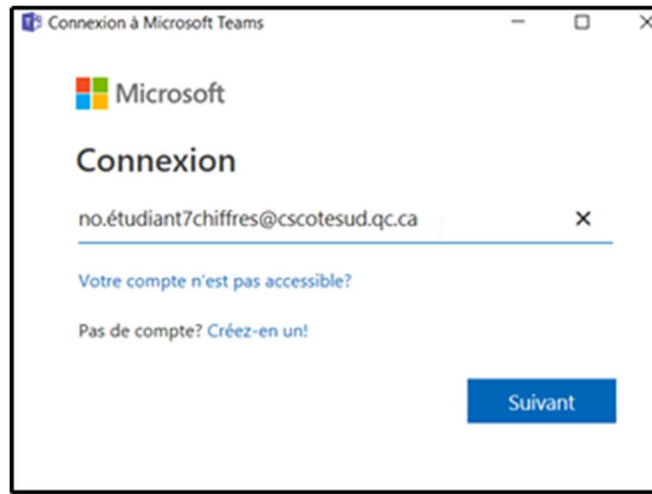
Procédure pour se connecter à TEAMS

L'application TEAMS permet à l'élève et aux membres du personnel de rester facilement en contact!



L'élève doit tout d'abord télécharger l'application sur son appareil (gratuit). Il peut aussi avoir accès à l'application via le site internet de Office 365.

Il est important de comprendre qu'en étant élève au CEA, chaque élève a déjà un compte relié à son numéro étudiant. Il faut donc, lors de la première utilisation, qu'il procède à une **CONNEXION** et non à une **INSCRIPTION**.



Pour la **connexion**, l'élève doit tout d'abord inscrire son adresse courriel qui comprend :
Les 7 chiffres de son numéro étudiant @ cscotesud.qc.ca
(ex : 1234567@cscotesud.qc.ca)

Pour le mot de passe, il s'agit du même qu'il utilise pour entrer sur son poste d'ordinateur. Il le retrouve sur une feuille dans sa pochette remise à la rentrée également.

Lorsque l'élève utilise un portable prêté par le CEA de Bellechasse, il doit se déconnecter de TEAMS lors de la remise de l'ordinateur portable (fin d'année scolaire ou départ) en cliquant sur la pastille en haut à droite, puis sur déconnecter.



CHARTRE DE LA CITOYENNETÉ À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE

Mise en contexte

Le Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud (CSSCS) offre un milieu éducatif qui vise l'excellence, l'équité et le bien-être afin de permettre à l'élève de devenir un citoyen compétent et responsable à l'ère du numérique. Le CSSCS s'engage à valoriser, intégrer et démocratiser l'utilisation pédagogique du numérique pour favoriser la réussite et le développement des compétences¹.

Objectifs

Les objectifs de cette charte sont de :

- Développer la citoyenneté à l'ère du numérique tout en priorisant les apprentissages de l'élève et en valorisant le développement professionnel continu en lien avec l'intégration pédagogique du numérique;
- Amener les intervenant(e)s et les apprenant(e)s à développer une autonomie au regard des comportements éthiques, sécuritaires et responsables dans l'utilisation du numérique dont l'environnement est en constante évolution;
- Favoriser le développement des capacités cognitives et des aptitudes socioaffectives en vue de développer leur autonomie et leur pouvoir d'action².

Mise en application

Les comportements et actions attendus des utilisateurs des services numériques y sont explicitement définis en cohérence avec la vision et les valeurs du CSSCS. Ils sont classés selon les quatre catégories suivantes :

- ❖ Utilisation éthique de ressources numériques;
- ❖ Adoption de pratiques sécuritaires quant aux données personnelles;
- ❖ Communication efficace et respectueuse;
- ❖ Utilisation, production et diffusion de l'information.

Il est utile de mentionner que les modalités de son application se veulent d'abord éducatives plutôt que coercitives et complémentaires aux règles de vie des établissements.

¹ Les compétences peuvent être tirées des documents suivants : [PFEQ, Cadre de référence de la compétence numérique, référentiel de compétences professionnelles, compétences du 21^e siècle.](#)

² Le « [Processus d'autonomisation éthique](#) » : une approche innovante qui place le Québec à l'avant-garde d'une éducation à la citoyenneté à l'ère du numérique.



En tant que citoyen éthique, je m'engage à :

Utilisation éthique de ressources numériques	<p>Faire un usage responsable des ressources numériques mises à ma disposition, par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> Respecter les encadrements (lois, politiques, procédures, conditions d'utilisation et règles de vie); Utiliser les ressources à des fins pédagogiques, scolaires ou administratives; Agir de façon responsable à l'égard des appareils, de mes accès Internet et des types de contenus consultés; Trouver un juste équilibre entre mes habitudes de consommation du numérique (temps d'écran) et mes activités sportives, mon temps en famille, mes sorties à l'extérieur, mes rencontres sociales, mes loisirs et mon temps libre; Cibler des valeurs et des limites claires en matière d'usagenumérique.
Adoption de pratiques sécuritaires quant aux données personnelles	<p>Faire un usage sécuritaire des ressources numériques mises à ma disposition, par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> Protéger mes données personnelles (identifiant, mot de passe, fichiers, images, etc.) et les informations sous ma responsabilité; Préserver la confidentialité de ma vie privée³ en ligne et de celle des autres; Prendre toutes les mesures nécessaires en cas de corruption, de vol, de diffusion non consensuelle ou de perte de mes données; Utiliser des plateformes reconnues comme sécuritaires; Choisir des paramètres de sécurité élevés dans les plateformes ou comptes de réseaux sociaux; M'assurer d'effacer mes informations d'accès sur des appareils partagés (laboratoires, bibliothèques, etc.) et me déconnecter après chaque session de travail.
Communication efficace et respectueuse	<p>Communiquer avec respect, par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> Maintenir des relations saines, harmonieuses et pacifiques; Gérer mes comportements et mes émotions (autorégulation) en ligne; Démontrer un respect de la réputation, de l'égalité et de la dignité de soi et des autres (vidéoconférence, clavardage, courriel, réseaux sociaux, etc.); Employer un langage approprié, des propos véridiques et pertinents; Contribuer de manière constructive aux échanges en ligne.
Utilisation, production et diffusion de l'information	<p>Utiliser et traiter l'information de manière critique et responsable, par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> Exercer ma pensée critique à l'égard des contenus et des ressources utilisées; M'assurer d'avoir les autorisations nécessaires pour l'utilisation et la diffusion de diverses ressources, images, sons, vidéos, textes, etc.; Valider la fiabilité d'un contenu avant de le partager; Démontrer un souci du respect des droits d'auteur⁴; Utiliser et partager des ressources et des contenus sous licence libre de droits d'usages (par exemple : licence Creative Commons); Citer adéquatement les sources d'information; Référer à une personne ou à un organisme de confiance en cas de doute ou de besoin si je me sens inconfortable dans une situation ou si je regrette une parole ou une action.

Contrat d'engagement du citoyen éthique à l'ère du numérique

Je, soussigné(e), _____
[Prénom, nom en lettres moulées]

- J'atteste avoir lu et compris la *Charte de la citoyenneté à l'ère du numérique*.
- Je reconnais que l'accès aux ressources numériques est un privilège et non un droit. Des utilisations et des comportements inadéquats peuvent mener ultimement à la révocation de mes accès.

En signant cette entente, je m'engage à respecter cette charte.

Signature

Date : _____
Année Mois Jour

Signature du parent, tuteur, tutrice (le cas échéant)

Date : _____
Année Mois Jour

⁴Le droit d'auteur : pour la protection de la création, Éducaloi.



RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

COVID-19

Les élèves présentant les symptômes de la COVID-19 (fièvre, toux, mal de gorge, écoulement nasal, fatigue extrême, perte soudaine du goût et/ou de l'odorat, etc.) ne doivent pas fréquenter le Centre. Contactez la ligne info coronavirus 1 877 644-4545 pour vous informer et suivez les indications que l'on vous donne. Pour de plus amples informations sur la COVID-19, consultez le site quebec.ca/coronavirus.

Les élèves sont invités à respecter la distanciation physique en tout temps. La circulation et le flânage dans le Centre sont interdits.

La Santé publique du Québec a mis en place des mesures sanitaires afin de limiter la propagation du coronavirus. **Vous devez respecter ces consignes en tout temps pour votre santé et celle des autres.**

- ✓ Se laver les mains fréquemment
- ✓ Ne pas se toucher le visage
- ✓ Garder une distance de 2 mètres entre les personnes
- ✓ Tousser ou éternuer dans le creux du coude
- ✓ Jeter les mouchoirs dans la corbeille après utilisation
- ✓ Porter le masque de procédure.

Frais de session

Les frais d'accès aux services complémentaires (ouverture de dossier, suivi des résultats scolaires, etc.) pour l'année scolaire 2021-2022 s'établissent selon la grille suivante:

SERVICES / ACTIVITÉS	Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud	Financement MEQ
Entrée en formation	ne s'applique pas	ne s'applique pas
Francisation	aucuns frais	ne s'applique pas
Intégration sociale	aucuns frais	ne s'applique pas
Alphabétisation	aucuns frais	ne s'applique pas
Intégration socioprofessionnelle	aucuns frais	ne s'applique pas
Présecondaire	aucuns frais	ne s'applique pas
Secondaire	aucuns frais	ne s'applique pas
Préparation à la formation socioprofessionnelle	aucuns frais	ne s'applique pas
Préparation aux études postsecondaires	aucuns frais	ne s'applique pas
Formation à distance	aucuns frais	ne s'applique pas

Frais relatifs à certains services en Formation générale des adultes		
SERVICES / ACTIVITÉS ⁽¹⁾	Centre de services scolaire	Financement MEQ
Passation examen seulement	15 \$ / examen	ne s'applique pas
Passation examen seulement - Challenge U ⁽²⁾	50 \$ / 100 \$ ⁽³⁾	ne s'applique pas
Passation tests d'équivalence de niveau de scolarité secondaire (TENS)	aucuns frais	40 \$ / adulte
Reprise d'une épreuve rattachée aux tests (TENS)	15 \$ / examen	ne s'applique pas
Passation du test de développement général (TDG)	aucun frais	40 \$ / adulte
Prior learning examination	aucuns frais	80 \$ / adulte
GEDTS	aucuns frais	150 \$ / adulte
Univers des compétences génériques	aucuns frais	290 \$ / adulte
Évaluation des préalables scolaires pour la CCQ ⁽⁴⁾	15 \$	ne s'applique pas
Services d'assistance aux autodidactes	20 \$	ne s'applique pas
Services de reconnaissance des acquis scolaires par reconnaissance d'équivalence	aucuns frais	ne s'applique pas
Services de reconnaissance des acquis	15 \$	ne s'applique pas

(1) Toute personne n'ayant pas droit à la gratuité scolaire doit payer les frais reliés aux services et activités.

(2) Pour la passation d'examen seulement, il n'y aura aucuns frais à payer par l'élève. Les frais sont facturés à la commission scolaire où l'élève est inscrit.

(3) Les frais de passation sont 50 \$ par sigle si l'élève se joint à une séance régulière d'examen, 100 \$ s'il s'agit d'une séance spéciale.

(4) Les frais d'évaluation sont payés par le candidat dans le centre où il présente sa demande.

Politique lors des tempêtes

Le Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud annonce toute suspension des cours pour mauvaises conditions météorologiques par différents médias, dont les stations de radio et de télévision suivantes :

- | | | |
|-----------------------------------|-------------------------------|----------------|
| ✓ CFIN-FM (100,5 ET 103,9) | ✓ CKOI-FM (102,1) | ✓ TVA |
| ✓ CFOM (102,9) | ✓ WKND Radio (91,9) | ✓ LCN |
| ✓ FM 93 (93,3) | ✓ ÉNERGIE (98,9) | ✓ NOOVO |
| ✓ CHOI (98,1) | ✓ Rouge FM (107,5) | |
| ✓ CIQI FM (90,3) | ✓ RADIO-CANADA (106,3) | |

- Cours de jour : l'annonce de l'annulation des cours se fait entre 6 h 30 et 7 h 30.
- Cours en soirée : un avis est normalement communiqué avant 16 h.

Le site Internet du Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud annonce également l'opération tempête : www.cscotesud.qc.ca. Vous pouvez aussi consulter la page Facebook du Centre de services scolaire. Si aucune nouvelle n'est transmise, les cours auront lieu normalement.

Bris de matériel

Dans le cas où il y a un bris mineur ou majeur dans l'établissement causé par un élève, celui-ci demeure responsable de ses gestes. Il doit aviser la direction. Des mesures de réparation seront exigées pour l'élève.

Santé et bien-être

Au Centre, nous encourageons les élèves à adopter de saines habitudes de vie par l'exercice physique, l'utilisation de stratégies de détente, et une saine alimentation

Accident

Dès qu'un accident impliquant des blessés survient, avisez la direction ou les secrétaires du Centre. Pour les blessures mineures, il y a une trousse de premiers soins au secrétariat.

De plus, un défibrillateur est situé dans le corridor du 3^e étage près de la porte du local 308. Selon la gravité de la blessure, un transport en taxi ou en ambulance vers des services médicaux appropriés pourrait se faire. Toutefois, l'élève devra en assumer les frais.

Incendie ou intervention en cas de crise

Chaque élève doit prendre connaissance des consignes affichées dans chaque local de classe. Si l'alarme d'incendie est déclenchée :

- ✓ Restez calme;
- ✓ Suivez les consignes données par les membres du personnel;
- ✓ Rendez-vous au lieu de rassemblement que l'on vous indiquera;
- ✓ Demeurez à cet endroit afin de confirmer votre présence et de recevoir d'autres instructions.

Prêt de livre à la bibliothèque

Le prêt de livre s'effectue auprès de votre enseignant en français. L'enregistrement du livre emprunté est obligatoire.

Accueil

Conseillère d'orientation

- ✓ Informer l'élève et l'accompagnateur, s'il y a lieu, des procédures à suivre avant le début d'entrée en formation
- ✓ Faire le portrait de l'élève à l'aide du formulaire "état de situation de l'élève" et lui faire signer.
- ✓ Informer l'élève qu'une rencontre de concertation aura lieu afin de s'assurer que l'école puisse lui offrir les services en lien avec ses besoins

Analyse des besoins à l'entrée et en cours de formation

Comité d'encadrement éducatif et pédagogique

- ✓ Prendre connaissance du dossier de l'élève (dossier d'aide particulière, notes)
- ✓ Analyser les besoins de l'élève en fonction des services (centre d'aide aux apprentissages, services d'orientation, services psychosociaux, service de la vie étudiante)
- ✓ Déterminer l'intervenant pivot en tenant compte des besoins de l'élève
- ✓ Évaluer la possibilité de référer l'élève à une ressource externe
- ✓ Élaborer un plan d'aide à l'apprentissage

Suivi

Intervenant pivot

- ✓ Prendre en charge le dossier et rappeler l'élève pour faire le suivi
- ✓ Assurer un suivi auprès du ou des enseignants concernés les semaines suivant son entrée en formation
- ✓ Consigner tous les éléments pertinents
- ✓ Poursuivre la cueillette d'informations pour clarifier les besoins de l'élève
- ✓ Définir les services que l'équipe du centre peut offrir
- ✓ Assurer le suivi du plan d'aide à l'apprentissage

CONTRAT D'ENGAGEMENT

ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

Je reconnais avoir pris connaissance :

- des règles et des modalités de fonctionnement du CEA de Bellechasse;
- de la loi sur le tabagisme;
- du règlement-cadre du centre de services scolaire sur les psychotropes.

Je m'engage à respecter ces règles pendant la présente année scolaire.

Signature de l'élève

Nom de l'élève (caractère d'imprimerie)

Signature de l'autorité parentale (pour l'élève mineur) :

(père, mère ou personne désignée)

Voir document officiel à signer inséré dans la pochette

Note : L'élève devra remettre cette page dûment signée à la personne responsable du suivi/accompagnement.

Informations préliminaires à la demande d'évaluation/examen

À l'intérieur de votre Info-Centre, vous trouverez des tableaux pour chacune des matières. Vous y retracerez les informations pertinentes concernant l'évaluation de chacun des sigles :

- ✓ Les parties de l'évaluation;
- ✓ Le temps alloué pour chacune des évaluations;
- ✓ La pondération des notes pour chacune des évaluations.

Préparation à la demande d'évaluation/examen

Vous devez effectuer les situations d'apprentissage et d'évaluation formatives ainsi que les exercices exigés par votre enseignant et celui-ci doit vous juger prêt à passer l'examen.

Demande d'évaluation/examen

Lorsque toutes les conditions préparatoires à la demande d'évaluation sont remplies, votre enseignant remplira le formulaire de demande d'évaluation et vous conviendrez de la date et de l'heure de la passation de votre évaluation.

Politique relative à l'évaluation/examen (se référer aux normes et modalités du centre)

1- Absence à un examen :

En cas d'absence, votre demande sera automatiquement retournée à l'enseignant qui l'a autorisée. Vous devrez convenir d'une nouvelle date de passation de l'examen.

2- Confidentialité et sécurité des épreuves :

Le Centre doit prendre toutes les mesures nécessaires pour conserver le caractère confidentiel et sécuritaire des épreuves. Celles-ci sont utilisées strictement à des fins d'évaluation en vue de la sanction. Les copies d'épreuves et le matériel d'accompagnement **ne sont ni montrés, ni remis aux élèves**. Le contenu des épreuves **n'est pas révisé avec l'élève** après la passation.

3- Erreur de transmission au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur :

C'est la technicienne en organisation scolaire du Centre qui s'occupe de la transmission de vos résultats au Ministère. Si vous constatez une erreur dans les résultats sur votre relevé des apprentissages, n'hésitez pas à communiquer avec la conseillère d'orientation

4- Plagiat et tricherie

Le plagiat ou toute autre forme de tricherie entraîne l'annulation immédiate de ou des évaluations en cours et l'expulsion de l'élève de la salle d'examens. De plus, l'élève se verra accorder la note « 0 » (zéro) pour cette épreuve. Il pourra avoir droit à une reprise, mais devra rencontrer la direction pour connaître les modalités de cette reprise

5- **Reprise d'examen :**

L'élève qui a subi un échec à un examen a droit à une reprise. Cependant, il doit démontrer qu'il a réalisé, de façon satisfaisante, les apprentissages nécessaires avant de pouvoir effectuer une reprise. L'élève peut faire, au besoin, autant de reprises qu'il y a de versions de l'examen. S'il fait tous les examens disponibles, il doit attendre une période d'un an à partir de la date de passation de la première version avant de pouvoir reprendre l'examen.

Le résultat obtenu à la reprise s'additionne à ceux des autres objectifs pour le calcul de la note globale du sigle. **La note de reprise devient la note officielle.**

6- **Résultats d'examens :**

En cours de session, seul l'enseignant qui a approuvé votre demande d'évaluation vous transmettra votre résultat dans les 5 jours ouvrables. **Inutile de téléphoner au secrétariat.** Une photocopie de la demande d'évaluation, sur laquelle apparaîtra votre résultat, vous sera remise. **Il est important que vous conserviez chacune de ces copies,** car elles pourront servir à prouver que vous avez bel et bien effectué et/ou réussi l'évaluation.

7- **Révision d'un résultat d'évaluation/examen :**

- L'élève doit transmettre sa demande de révision d'un résultat d'examen à la direction du Centre, par écrit, dans les 30 jours qui suivent la communication du résultat à l'élève.
- La nouvelle correction de l'examen sera accomplie par un autre enseignant qui sera désigné par la direction.
- La note révisée sera transmise à l'élève par la conseillère d'orientation.
- Le nouveau résultat, s'il y a lieu, **qu'il soit plus ou moins élevé que le résultat initial** devient le résultat officiel qui sera transmis au Ministère.

Règles et fonctionnement de la salle d'examens

Les évaluations se font dans une salle aménagée à cette fin. Une surveillante y est attitrée pour préparer les examens et veiller au bon déroulement de chacune des séances. Lorsque vous êtes en salle d'examens, vous devez vous référer à la surveillante qui répondra à vos interrogations. Voici les règlements de la salle d'examens :

- L'accès d'un élève en salle d'examens est interdit **après 15 minutes** du début de chaque séance;

- L'utilisation du cellulaire et de la montre intelligente est strictement interdite. L'élève qui utilise tout document, appareil ou tout instrument non autorisé lors d'une situation d'évaluation formative ou d'un examen se verra accorder la note 0.
- La circulation n'est pas autorisée pendant un examen. Si vous devez aller à la salle de bain, un membre du personnel **doit** vous y accompagner;
- Aucun effet personnel n'est autorisé dans la salle, sauf un crayon et une gomme à effacer;
- L'utilisation d'écouteurs personnels est interdite;
- L'usage de la calculatrice est permis pour certains sigles de mathématiques et de sciences. Cependant, elle doit être autorisée par la surveillante d'examens et remise à zéro;
- L'usage du dictionnaire électronique est interdit;
- La nourriture est interdite en salle d'examens, mais il est permis d'y boire eau, café ou jus;
- L'élève doit se rendre au bureau qui lui est assigné par la surveillante;
- Le silence est de rigueur pour tous et en tout temps. Il est donc défendu de communiquer de quelque façon que ce soit avec d'autres élèves;
- En quittant la salle, vous devez remettre à la surveillante le questionnaire, les feuilles de réponses, les aide-mémoires, s'il y a lieu, et le papier brouillon. Il est strictement défendu d'apporter une copie des questions ou des réponses de l'examen.

Règles générales d'obtention du diplôme d'études secondaires

Le ministre décerne le diplôme d'études secondaires à l'adulte qui a accumulé au moins 54 unités de la 4e et de la 5e secondaire, dont au moins 20 unités de la 5e secondaire, et, parmi ces unités, les unités suivantes :

- 12 unités de langue d'enseignement, dont au moins 6 de la 5e secondaire;
- 8 unités de langue seconde, dont au moins 4 de la 5e secondaire;
- 4 unités d'un programme d'études de la 4e ou de la 5e secondaire établi par le ministre dans le domaine de l'univers social;

- 8 unités d'un programme d'études de la 4e ou de la 5e secondaire, établies par le ministre dans le domaine de la mathématique, de la science et de la technologie, dont 4 unités en mathématique.

MATIÈRES SCOLAIRES ET NOTATION DE L'ÉVALUATION

ANGLAIS

PRÉSECONDAIRE

SIGLES	OBJECTIFS TERMINAUX ET DURÉE DE L'EXAMEN		RÉSULTATS	
ANG-P101-4	Tâche 1 et 2 : Compréhension de texte et production écrite	1 h	/30 /25	/100
	Tâche 3 : Production orale	2 à 3 min. (30 min. de préparation)	/45	

1^{er} CYCLE DU SECONDAIRE

SIGLES	OBJECTIFS TERMINAUX ET DURÉE DE L'EXAMEN		RÉSULTATS	
ANG-1101-4	Tâche 1 et 2 : Production orale	2 à 3 min. (30 min. de préparation)	/40	/100
	Tâche 3 : Compréhension de texte	45 min.	/30	
	Tâche 4 : Production écrite	45 min.	/30	
ANG-2101-4	Tâche 1 : Compréhension écrite	45 min.	/20	/100
	Tâche 2 : Compréhension orale	45 min.	/10	
	Tâche 3 : Production orale	2 à 3 min. (30 min. de préparation)	/40	
	Tâche 4 : Production écrite	45 min.	/30	

ANGLAIS (suite)

2^e CYCLE DU SECONDAIRE

SIGLES	OBJECTIFS TERMINAUX ET DURÉE DE L'EXAMEN	RÉSULTATS	
ANG-3101-2	Partie 1 Compréhension de texte lecture et audio	60 min. /40	/100
	Partie 2 Production orale	4 min. d'interaction orale (26 min. de préparation) /60	
ANG-3102-1	Partie 1 Compréhension de texte	60 min. /40	/100
	Partie 2 Production orale	4 min. d'interaction orale (26 min. de préparation) /60	
ANG-3103-1	Partie 1 : Tâche 1 Compréhension de textes lecture et audio	120 min. /20	/100
	Tâche 2 Production écrite 50 mots	/80	
ANG-4101-2	Partie 1 Compréhension de textes lecture et audio	90 min. /40	/100
	Partie 2 Production orale	5 min d'interaction orale (15 min. de préparation) /60	
ANG-4102-1	Partie 1 Compréhension de textes	90 min. /40	/100
	Partie 2 Production orale	5 min. d'interaction orale (15 min. de préparation) /60	
ANG-4103-1	Partie 1 : Tâche 1 Compréhension de textes lecture	120 min. /20	/100
	Tâche 2 Production écrite 150 mots	/80	
ANG-5101-2	Partie 1 Compréhension de textes lecture	60 min. /40	/100
	Partie 2 Production orale	5 min. d'interaction orale (15 min. de préparation) /60	
ANG-5102-1	Partie 1 Compréhension de textes lecture et audio	60 min. /40	/100
	Partie 2 Production orale	5 min. d'interaction orale (15 min. de préparation) /60	
ANG-5103-1	Partie 1 : Tâche 1 Compréhension de textes lecture	120 min. /20	/100
	Tâche 2 Production écrite 250 mots	/80	

FRANÇAIS

PRÉSECONDAIRE

SIGLES	OBJECTIFS TERMINAUX ET DURÉE DE L'EXAMEN		RÉSULTATS	
FRA-P104-4	Tâche 1 : Lecture	1 h	/50	/100
	Tâche 2 : Écriture (150 mots)	1 h 30	/50	
FRA-P105-4	Tâche 1 : Lecture	1 h 30	/45	/100
	Tâche 2 : Écoute	30 min.	/10	
	Tâche 3 : Écriture (150 mots)	2 h	/35	
	Tâche 4 : Prise de parole (60 min. de préparation)	2 à 5 min.	/10	
FRA-P106-4	Tâche 1 : Lecture	90 min.	/45	/100
	Tâche 2 : Écoute	30 min.	/10	
	Tâche 3 : Prise de parole (30 min. de préparation)	2 à 5 min.	/10	
	Tâche 4 : Écriture (200 à 250 mots)	2 h	/35	
FRA-P107-4	Tâche 1 : Lecture	1 h 30	/35	/100
	Tâche 2 : Écriture (250 mots)	2 h	/45	
	Tâche 3 : Écoute	30 min.	/10	
	Tâche 4 : Prise de parole (30 min. de préparation)	2 à 5 min.	/10	

1^{er} CYCLE DU SECONDAIRE (1^{er} et 2^e secondaire)

SIGLES	OBJECTIFS TERMINAUX ET DURÉE DE L'EXAMEN		RÉSULTATS	
FRA-1103-4	Tâche 1 : Écoute	1 h 15	/20	/100
	Tâche 2 : Lecture	1 h 15	/40	
	Tâche 3 : Écriture (250 à 300 mots)	2 h	/40	
FRA-1104-2	Tâche 1 : Écoute	1 h 15	/25	/100
	Tâche 2 : Lecture	1 h 15	/50	
	Tâche 3 : Prise de parole (60 min. de préparation)	3 à 5 min.	/25	
FRA-2101-4	Tâche 1 : Lecture	1 h 15	/40	/100
	Tâche 2 : Écoute	1 h 15	/10	
	Tâche 3 : Prise de parole (1 semaine de préparation)	4 à 6 min.	/10	
	Tâche 4 : Écriture (250 à 300 mots)	2 h	/40	
FRA-2102-2	Tâche 1 : Lecture	1 h 15	/50	/100
	Tâche 2 : Écriture (300 mots)	2 h	/50	

2e CYCLE DU SECONDAIRE (3^e, 4^e et 5^e secondaire)

SIGLES	OBJECTIFS TERMINAUX ET DURÉE DE L'EXAMEN		RÉSULTATS	
FRA-3101-1	Tâche 1 : Compréhension de textes	150 min.	Compétence /100	/100
FRA-3102-2	Tâche 1 : Production écrite (300 mots)	180 min.	Compétence /100	/100
FRA-3103-1	Tâche 1 : Compréhension de textes	150 min.	Compétence /100	/100
FRA-3104-1	Tâche 1 : Production écrite (350 mots)	180 min.	Compétence /100	/100
FRA-3105-1	Tâche 1 : Production orale	3 à 5 min. (exposé) 7 à 10 min. (Discussion)	Compétence /100	/100
FRA-3106-2	Tâche 1 : Compréhension de textes	150 min.	Compétence /55	/100
	Tâche 2 : Production écrite (350 mots)	180 min.	Compétence /45	
FRA-4101-2	Tâche 1 : Compréhension de texte	180 min.	Compétence /65	/100
	Tâche 2 : Production écrite (350 mots)		Compétence /35	
FRA-4102-1	Tâche 1 : Production écrite (400 mots)	180 min.	Compétence /100	/100
FRA-4103-1	Tâche 1 : Production orale	5 min. (exposé) 5 à 10 min. (Interaction)	Compétence /100	/100
FRA-4104-2	Tâche 1 : Compréhension de textes	150 min.	Compétence /70	/100
	Tâche 2 : Production écrite (400 mots)	180 min.	Compétence /30	
FRA-5201-2	Tâche 1 : Compréhension de textes	150 min.	Compétence /55	/100
	Tâche 2 : Production orale	5 min. (exposé) 10 min. (débat)	Compétence /45	
FRA-5202-1	Tâche 1 : Production écrite (500 mots)	180 min.	Compétence /100	/100
FRA-5203-2	Tâche 1 : Compréhension de textes	180 min.	Compétence /50	/100
	Tâche 2 : Production écrite (500 à 700 mots)	180 min.	Compétence /45 Qualité de la langue /5	
FRA-5204-1	Tâche 1 : Compréhension de textes	90 min.	Compétence /55	/100
	Tâche 2 : Production écrite (150 mots)	180 min.	Compétence /45	

FRANCISATION

SIGLES	OBJECTIFS TERMINAUX ET DURÉE DE L'EXAMEN	RÉSULTATS
--------	------------------------------------------	-----------

Débutant

LAN-1019-2	Séance 1 : Compréhension orale et production orale	10 min.	/40 /30	/100
	Séance 2 : Compréhension écrite et production écrite	20 min.	/15 /15	
LAN-2029-4	Séance 1 ; Compréhension orale	20 min.	/15	/100
	Séance 2 : Compréhension orale et production orale	20 min.	/25 /30	
	Séance 3 : Compréhension écrite	45 min.	/15	
	Séance 4 : Production écrite	30 min.	/15	
LAN-3039-6	Séance 1 : Compréhension orale	20 min.	/15	/100
	Séance 2 : Compréhension orale et production orale	20 min.	/20 /30	
	Séance 3 : Compréhension écrite	60 min.	/20	
	Séance 4 : Production écrite	30 min.	/15	
LAN-4049-8	Séance 1 : Compréhension orale	30 min.	/15	/100
	Séance 2 : Compréhension orale et production orale	20 min.	/15 /30	
	Séance 3 : Compréhension écrite	60 min.	/20	
	Séance 4 : Production écrite	30 min.	/20	

Intermédiaire

LAN-4059-8	Séance 1 : Compréhension orale	30 min.	/15	/100
	Séance 2 : Compréhension orale et production orale	30 min.	/15 /30	
	Séance 3 : Compréhension écrite	60 min.	/20	
	Séance 4 : Production écrite	20 min.	/20	
LAN-5069-8	Séance 1 : Compréhension orale	45 min.	/15	/100
	Séance 2 : Compréhension orale et production orale	25 min.	/10 /30	
	Séance 3 : Compréhension écrite	75 min.	/25	
	Séance 4 : Production écrite	75 min.	/20	
LAN-5079-10	Séance 1 : Compréhension orale	45 min.	/15	/100
	Séance 2 : Compréhension orale et production orale	25 min.	/25	
	Séance 3 : Compréhension écrite	90 min.	/25	
	Séance 4 : Production écrite	90 min.	/25	
LAN-5089-10	Séance 1 : Compréhension orale	45 min.	/15	/100
	Séance 2 : Compréhension orale et production écrite	30 min.	/10 /25	
	Séance 3 : Compréhension écrite	90 min.	/25	
	Séance 4 : Production écrite	120 min.	/25	

MATHÉMATIQUES

PRÉSECONDAIRE

SIGLES	OBJECTIFS TERMINAUX ET DURÉE DE L'EXAMEN	RÉSULTATS
MAT-P101-4	2 h 30	/100
MAT-P102-3	2 h 30	/100
MAT-P103-2	2 h 30	/100
MAT-P104-4	2 h 30	/100

1^{er} CYCLE DU SECONDAIRE 1^{er} et 2^e secondaire

SIGLES	OBJECTIFS TERMINAUX ET DURÉE DE L'EXAMEN	RÉSULTATS
MAT-1101-3	2 h 30	/100
MAT-1102-3	2 h 30	/100
MAT-2101-3	2 h 30	/100
MAT-2102-3	2 h 30	/100

2^e CYCLE DU SECONDAIRE 3^e, 4^e et 5^e secondaire

SIGLES	OBJECTIFS TERMINAUX ET DURÉE DE L'EXAMEN	RÉSULTATS
MAT-3051-2	3 h	/100
MAT-3052-2	3 h	/100
MAT-3053-2	3 h	/100

Séquence culture, société et technique (CST) 4^e secondaire

SIGLES	OBJECTIFS TERMINAUX ET DURÉE DE L'EXAMEN	RÉSULTATS
MAT-4151-1	3 h	/100
MAT-4152-1	3 h	/100
MAT-4153-2	3 h	/100

Séquence sciences naturelles (SN) 4^e secondaire

SIGLES	OBJECTIFS TERMINAUX ET DURÉE DE L'EXAMEN	RÉSULTATS
MAT-4171-2	3 h	/100
MAT-4172-2	3 h	/100
MAT-4173-2	3 h	/100

Séquence culture, société et technique (CST) 5^e secondaire

SIGLES	OBJECTIFS TERMINAUX ET DURÉE DE L'EXAMEN	RÉSULTATS
MAT-5150-2	3 h	/100
MAT-5151-1	2 h	/100
MAT-5152-1	2 h	/100

Séquence sciences naturelles (SN) 5^e secondaire

SIGLES	OBJECTIFS TERMINAUX ET DURÉE DE L'EXAMEN	RÉSULTATS
MAT-5170-2	3 h	/100
MAT-5171-2	3 h	/100
MAT-5173-2	3 h	/100

MATHÉMATIQUES Ancien programme

514

MAT-5101-1	2 h 30	/100
MAT-5102-1	2 h 30	/100
MAT-5103-1	2 h 30	/100
MAT-5104-1	2 h 30	/100

526

MAT-5105-1	2 h 30	/100
MAT-5106-1	2 h 30	/100
MAT-5107-2	2 h 30	/100
MAT-5108-2	2 h 30	/100
MAT-5109-1	2 h 30	/100

536

MAT-5110-1	2 h 30	/100
MAT-5111-2	3 h	/100

CHIMIE

2^e CYCLE DU SECONDAIRE 5^e secondaire

SIGLES	OBJECTIFS TERMINAUX ET DURÉE DE L'EXAMEN			RÉSULTATS
CHI-5061-2	Partie pratique	3 h	40 %	/100
	Partie théorique	2 h	60 %	
CHI-5062-2	Partie pratique	2 h	40 %	/100
	Partie théorique	2 h	60 %	

PHYSIQUE

2^e CYCLE DU SECONDAIRE 5^e secondaire

SIGLES	OBJECTIFS TERMINAUX ET DURÉE DE L'EXAMEN			RÉSULTATS
PHY-5061-2	Partie pratique	3 h	40 %	/100
	Partie théorique	2 h	60 %	
PHY-5062-2	Partie pratique	3 h	40 %	/100
	Partie théorique	2 h	60 %	

SCIENCE GÉNÉRALE

2^e CYCLE DU SECONDAIRE 4^e secondaire

SIGLES	OBJECTIFS TERMINAUX ET DURÉE DE L'EXAMEN			RÉSULTATS
SCG-4059-2	Partie pratique	2 h	40 %	/100
	Partie théorique	2 h	60 %	
SCG-4060-2	Partie pratique	2h	40%	/100
	Partie théorique	2h	60%	

SCIENCE ET TECHNOLOGIE

2^e CYCLE DU SECONDAIRE 4^e secondaire

SIGLES	OBJECTIFS TERMINAUX ET DURÉE DE L'EXAMEN			RÉSULTATS
SCT-4061-2	Partie pratique	2 h	40 %	/100
	Partie théorique	2 h	60 %	
SCT-4062-2	Partie pratique	2 h	40 %	/100
	Partie théorique	2 h	60 %	
SCT-4063-2	Partie pratique	3 h	40 %	/100
	Partie théorique	2 h	60 %	
SCT-4064-2	Partie pratique	2 h	40 %	/100
	Partie théorique	2 h	60 %	

HISTOIRE

SIGLES	OBJECTIFS TERMINAUX ET DURÉE DE L'EXAMEN		RÉSULTATS
HIS 4013-2	Histoire du Québec et du Canada, de 1840 à 1945	À venir	/100
HIS-4014-2	Histoire du Québec et du Canada, de 1945 à nos jours	À venir	/100

HISTOIRE Ancien programme

SIGLES	OBJECTIFS TERMINAUX ET DURÉE DE L'EXAMEN		RÉSULTATS
HIS 4016-2	Des Premières Nations à l'union du Haut-Canada et du Bas-Canada	1 h 30	/100
HIS 4017-2	De la Confédération à nos jours	1 h 30	/100

INFORMATIQUE

2^e CYCLE DU SECONDAIRE 4^e et 5^e secondaire

SIGLES	OBJECTIFS TERMINAUX ET DURÉE DE L'EXAMEN	RÉSULTATS
INF-4041-1	3 h	/100
INF-5067-1	3 h	/100
INF-5068-1	3 h	/100
INF-5069-1	3 h	/100

ÉDUCATION FINANCIÈRE

2^e CYCLE DU SECONDAIRE 5^e secondaire

SIGLES	OBJECTIFS TERMINAUX ET DURÉE DE L'EXAMEN	RÉSULTATS
SCE-5101-1	2 h	/100
SCE-5102-1	2 h	/100

Cours à option disponibles selon l'offre de services du CEA de Bellechasse 2021-2022 et du nombre d'inscriptions

<ul style="list-style-type: none"> • <i>Éducation physique et à la santé</i> Remise en forme Développement sportif Éducation à la santé 	<p>APH-5047-1 APH-5048-1 APH-5041-1</p>
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Entrepreneuriat</i> Exploration du profil entrepreneurial Exploration d'idées d'entreprises 	<p>PER-4063-1 PER-4301-1</p>
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Éducation financière</i> Consommer des biens et des services Poursuivre ses études et intégrer le monde du travail 	<p>SCE-5101-1 SCE-5102-1</p>
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Développement personnel et social</i> Arts en 5^e secondaire Portfolio SARCA La sexualité dans toutes ses dimensions 	<p>PER-5111-1 PER-5170-1 PER-5201-3</p>
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Engagement vers sa réussite</i> Initiation à la démarche de formation Moyens de mieux apprendre Création d'une production 	<p>EVR-5001-1 EVR-5003-1 EVR-5004-1</p>
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Informatique</i> Les bases de l'informatique Traitement de texte, styles et mise en forme Traitement de texte, sections et tableaux Tableur électronique, analyse de données 	<p>INF-4041-1 INF-5067-1 INF-5068-1 InF-5069-1</p>
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Langues</i> Conversation anglaise 	<p>ANG-5071-1</p>
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Prévention des dépendances</i> Prévention de la dépendance liée aux jeux de hasard et d'argent 	<p>PER-5203-1</p>
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Service d'entrée en formation</i> Franchement FP Passeport engagement (50 heures) Passeport engagement (25 heures) 	<p>SEF-4026-1 SEF-5023-2 SEF-5024-1</p>
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Univers de compétences génériques</i> Acquis extrascolaires personnels et familiaux Acquis extrascolaires professionnels Acquis extrascolaires - les compétences fortes Acquis extrascolaires – le bénévolat Acquis extrascolaires – la résolution de problèmes 	<p>GEN-5051-4 GEN-5052-4 GEN-5064-4 GEN-5065-4 GEN-5066-4</p>

CALENDRIER SCOLAIRE 2021-2022

CALENDRIER SCOLAIRE 2021-2022														TRANSPORT							
JUILLET 2021							AOÛT 2021							SEPTEMBRE 2021							
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	
				[1	2	3	1	2	3	4	5	6	7					1	2	3	4
4	5	6	7	8	9	10	8	9	10	11	12	13	14	5	6	7	8	9	10	11	
11	12	13	14	15	16	17	15	16	17	18	19	20	21	12	13	14	15	16	17	18	
18	19	20	21	22	23	24	22	23	24	25	26	27	28	19	20	21	22	23	24	25	
25	26	27	28	29	30	31	29	30	31					26	27	28	29	30			
OCTOBRE 2021							NOVEMBRE 2021							DÉCEMBRE 2021							
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	
					1	2		1	2	3	4	5	6					1	2	3	4
3	4	5	6	7	8	9	7	8	9	10	11	12	13	5	6	7	8	9	10	11	
10	11	12	13	14	15	16	14	15	16	17	18	19	20	12	13	14	15	16	17	18	
17	18	19	20	21	22	23	21	22	23	24	25	26	27	19	20	21	22	23	24	25	
24	25	26	27	28	29	30	28	29	30					26	27	28	29	30	31		
31																					
JANVIER 2022							FÉVRIER 2022							MARS 2022							
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	
						1			1	2	3	4	5			1	2	3	4	5	
2	3	4	5	6	7	8	6	7	8	9	10	11	12	6	7	8	9	10	11	12	
9	10	11	12	13	14	15	13	14	15	16	17	18	19	13	14	15	16	17	18	19	
16	17	18	19	20	21	22	20	21	22	23	24	25	26	20	21	22	23	24	25	26	
23	24	25	26	27	28	29	27	28						27	28	29	30	31			
30	31																				
AVRIL 2022							MAI 2022							JUIN 2022							
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	
					1	2	1	2	3	4	5	6	7					1	2	3	4
3	4	5	6	7	8	9	8	9	10	11	12	13	14	5	6	7	8	9	10	11	
10	11	12	13	14	15	16	15	16	17	18	19	20	21	12	13	14	15	16	17	18	
17	18	19	20	21	22	23	22	23	24	25	26	27	28	19	20	21	22	23	24	25	
24	25	26	27	28	29	30	29	30	31					26	27	28	29	30			

Note: L'adulte peut toutefois être appelé à des stages liés au programme d'études en intégration professionnelle pendant les jours de congé. (Réf. Régime pédagogique de la FG des adultes, art. 23)

Adopté par le conseil d'administration le 27 avril 2021
 Résolution no CA-CSSCS-21-04-27-05

6 journées pédagogiques - congé pour les élèves
 Ouverture de l'année scolaire
 Fermeture de l'année scolaire
 21 journées de congé pour les élèves et le personnel enseignant
 Pas de transport scolaire
 Reprise tempête=transport à confirmer

CALENDRIER SCOLAIRE 2021-2022

Examens Saint-Gervais
Jour

JUILLET 2021							AOÛT 2021							SEPTEMBRE 2021							
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	
				[1	2	3	1	2	3	4	5	6	7					1	2	3	4
4	5	6	7	8	9	10	8	9	10	11	12	13	14	5	6	7	8	9	10	11	
11	12	13	14	15	16	17	15	16	17	18	19	20	21	12	13	14	15	16	17	18	
18	19	20	21	22	23	24	22	23	24	25	26	27	28	19	20	21	22	23	24	25	
25	26	27	28	29	30	31	29	30	31					26	27	28	29	30			
OCTOBRE 2021							NOVEMBRE 2021							DÉCEMBRE 2021							
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	
					1	2		1	2	3	4	5	6					1	2	3	4
3	4	5	6	7	8	9	7	8	9	10	11	12	13	5	6	7	8	9	10	11	
10	11	12	13	14	15	16	14	15	16	17	18	19	20	12	13	14	15	16	17	18	
17	18	19	20	21	22	23	21	22	23	24	25	26	27	19	20	21	22	23	24	25	
24	25	26	27	28	29	30	28	29	30					26	27	28	29	30	31		
31																					
JANVIER 2022							FÉVRIER 2022							MARS 2022							
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	
						1			1	2	3	4	5			1	2	3	4	5	
2	3	4	5	6	7	8	6	7	8	9	10	11	12	6	7	8	9	10	11	12	
9	10	11	12	13	14	15	13	14	15	16	17	18	19	13	14	15	16	17	18	19	
16	17	18	19	20	21	22	20	21	22	23	24	25	26	20	21	22	23	24	25	26	
23	24	25	26	27	28	29	27	28						27	28	29	30	31			
30	31																				
AVRIL 2022							MAI 2022							JUIN 2022							
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	
					1	2	1	2	3	4	5	6	7					1	2	3	4
3	4	5	6	7	8	9	8	9	10	11	12	13	14	5	6	7	8	9	10	11	
10	11	12	13	14	15	16	15	16	17	18	19	20	21	12	13	14	15	16	17	18	
17	18	19	20	21	22	23	22	23	24	25	26	27	28	19	20	21	22	23	24	25	
24	25	26	27	28	29	30	29	30	31					26	27	28	29	30			

Note: L'adulte peut toutefois être appelé à

des stages liés au programme d'études en
intégration professionnelle pendant les jours
de congé. (Réf. Régime pédagogique de la

FG des adultes, art. 23)

Adopté par le conseil d'administration le 27 avril 2021

Résolution no CA-CSSCS-21-04-27-05



6 journées pédagogiques - congé pour les élèves

[Ouverture de l'année scolaire

] Fermeture de l'année scolaire



21 journées de congé pour les élèves et le personnel enseignant



Pas de transport scolaire



Reprise tempête=transport à confirmer